



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
Thierry Michel
Conseiller communal
Chef du Dicastère de l'administration,
de la santé et de la sécurité publique
Thierry.Michel@ne.ch

☎ 032 886 43 40 📱 079 352 98 27

Ouverture du cabinet médical collectif de Fleurier le 1^{er} décembre 2015

Avec 8 médecins généralistes sur 11 qui partiront en retraite durant ces prochaines années, la pénurie qui s'annonce dans la région du Val-de-Travers est inquiétante.

Pour remédier à cette situation qui préoccupe le Conseil communal depuis plusieurs années, la commune de Val-de-Travers annonçait le 13 février 2015 le lancement d'un partenariat public-privé, en étroite collaboration avec Mme et M. Monique et Michel Parmigiani, visant à la mise sur pied d'un cabinet médical de groupe sur le site de l'ancienne CPHM, sise ruelle Rousseau 2 à Fleurier. Ce partenariat se traduit de la manière suivante : un investissement 100% privé avec le soutien de la commune sous forme de recherche active de médecins et de garantie de loyers pour les locaux inoccupés pendant une période définie.

Alors que le but visé était de débiter une activité médicale avant janvier 2016, le Conseil communal a le plaisir d'annoncer que cet ambitieux objectif est atteint avec **l'ouverture du cabinet collectif pour le 1^{er} décembre 2015 déjà.**

L'activité médicale se mettra progressivement en place avec tout d'abord l'installation de la Dresse Catherine Aublin, médecin de famille, spécialiste en gériatrie et médecine générale. Son cabinet sera atteignable au 032 862 16 16 **dès le lundi 23 novembre 2015.**



Cette première arrivée sera progressivement suivie par celles d'autres médecins durant le premier semestre 2016, les démarches étant en voie de finalisation pour quatre praticiens supplémentaires. Le cas échéant, une information complémentaire sera donnée.

Dans cette attente, le Conseil communal souhaite une chaleureuse bienvenue à la Dresse Aublin et se réjouit que la population de notre région puisse bénéficier de sa précieuse expérience.

Il transmet également toute sa reconnaissance à Mme et M. Monique et Michel Parmigiani pour leur exceptionnel engagement en faveur de la relève médicale de notre région.

Val-de-Travers, le 18 novembre 2015

LE CONSEIL COMMUNAL

